



25 Juin 2019

Maniema Union 2 et réformes de la gouvernance forestière en RDC

Chers collègues,

Je vous écris au sujet de l'exploitation forestière illégale à grande échelle perpétrée par Maniema Union 2 en RDC et pour vous demander de prendre les mesures appropriées pour que cela ne puisse être toléré dans vos programmes de foresterie respectifs.

Comme vous en avez sûrement déjà été informés, en juin 2018 Maniema Union 2 a acquis un certain nombre de concessions forestières en violation du moratoire en vigueur depuis 2002 en RDC - [ce qui a conduit à la suspension initiale du financement CAFI](#).

Plutôt que de restituer ces concessions à l'État, la famille du général Gabriel Amisi Kumba, actuellement sous le coup de sanctions des États-Unis et de la Commission Européenne pour violation des droits de l'homme, a rapidement vendu l'entreprise à Lei Hua Zhang, un magnat du bois de nationalité chinoise.

Depuis lors, les organisations locales de la société civile de la province de l'Équateur ont rapporté que l'entreprise se livre à une [exploitation forestière illégale généralisée et flagrante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses concessions](#).

En dépit de preuves irréfutables d'abattages illicites à l'échelle industrielle, [corroborés par des représentants des autorités locales](#), le tribunal de Mbandaka a rendu un jugement exonérant l'entreprise et lui permettant de poursuivre ses opérations (voir la déclaration de la société civile [ici](#)).

L'impunité dont jouit Maniema Union 2 et la détérioration de l'Etat de droit dans les zones forestières en général sont d'autant plus considérables que le Ministre de l'Environnement n'a toujours pas été nommé – depuis maintenant quatre mois que le nouveau gouvernement a été formé.

Nous pensons que faire avancer les grands programmes de réforme forestière dans ce climat, sans que le gouvernement en soit tenu responsable, serait considéré comme un feu

vert pour ceux qui veulent continuer à faire preuve d'un tel mépris flagrant des lois en vigueur.

Alors que la communauté internationale cherche à établir des relations avec le nouveau gouvernement de la RDC, il est impératif d'affirmer à la base de ces relations que cela ne sera pas toléré, notamment à travers les mesures suivantes:

- Veiller à ce que des poursuites judiciaires appropriées soient engagées contre l'entreprise;
- Faire ouvrir une enquête sur les circonstances dans lesquelles la société a été acquittée, dont les résultats devraient être rendus publics, et prendre les mesures appropriées ;
- Faire du retour des concessions illégales à l'État une condition préalable à tout financement supplémentaire par le biais des programmes CAFI, FCPF et FIP.
- Considérer la nomination d'un nouveau Ministre de l'Environnement et son engagement par écrit à respecter le moratoire et à annuler toute concession illégale comme les conditions préalables de tout nouveau financement.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous accordez à notre présente demande.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Counsell', with a long horizontal stroke extending to the right.

Simon Counsell

Directeur exécutif
Rainforest Foundation UK